

2018_CT2_428

OBJET : Développement économique et emploi - Tourisme et promotion du territoire - Attribution d'une subvention à l'association La Carboundo de Prouvènço pour l'animation et le développement touristique du Musée de la Mine à Gréasque

Le 11 octobre 2018, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au Château Saint-Hilaire à Coudoux, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 5 octobre 2018, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMEN Mireille – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CALAFAT Roxane – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CORNO Jean-François – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FILIPPI Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GOURNES Jean-Pascal – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TRAINAR Nadia – YDE Marcel

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MORBELLI Pascale – AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – ARDHUIN Philippe donne pouvoir à MALLIÉ Richard – AUGEY Dominique donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – BENKACI Moussa donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – CIOT Jean-David donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – DAGORNE Robert donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – PAOLI Stéphane donne pouvoir à SUSINI Jules – PELLENC Roger donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – PIZOT Roger donne pouvoir à ALBERT Guy – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SALOMON Monique donne pouvoir à HOUEIX Roger – TERME Françoise donne pouvoir à MERGER Reine

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMAROUCHE Annie – BACHI Abbassia – BORELLI Christian – CANAL Jean-Louis – CRISTIANI Georges – de BUSSCHERE Charlotte – FERAUD Jean-Claude – GARELLA Jean-Brice – JOISSAINS Sophie – LEGIER Michel – MEÏ Roger – MENFI Jeannot – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – PERRIN Jean-Marc – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – ZERKANI-RAYNAL Karima

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Guy ALBERT donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Développement économique et emploi Tourisme et promotion du territoire

■ Séance du 11 octobre 2018

05_7_03

■ Attribution d'une subvention à l'association La Carboundo de Prouvènço pour l'animation et le développement touristique du Musée de la Mine à Gréasque

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

L'association la Carboundo de Prouvènço regroupe plusieurs communes du bassin minier au sein du territoire du Pays d'Aix.

Son action est essentiellement basée sur la promotion et l'animation de ce bassin afin de valoriser, développer et préserver un patrimoine historique et industriel riche.

C'est au cœur d'un territoire ensoleillé, au pied d'un Grand Site de France®, la montagne Sainte Victoire, et à l'est du massif de la Sainte Baume que se situe ce bassin minier provençal. Sa situation géographique est donc particulièrement propice au tourisme.

Ce territoire possède aussi un patrimoine immatériel non exploité représenté par des interviews d'anciens mineurs, une documentation importante et surtout des mineurs volontaires prêts à rencontrer les visiteurs et à leur raconter l'histoire de la mine.

Enfin, l'association gère le Musée de la Mine qui est au centre d'un GR de Pays® développé en partenariat avec tous les acteurs de ce bassin (les Territoires du Pays d'Aix et d'Aubagne, la Fédération Française de Randonnée Pédestre, Provence Tourisme etc ...) et qui doit être inauguré en fin d'année, lors de la célébration de la Sainte Barbe.

L'association est particulièrement impliquée dans le développement de ce grand projet et aide à promouvoir les particularités minières de l'identité provençale mais également à mobiliser les différents acteurs du bassin.

Afin de poursuivre et d'amplifier son action en matière de promotion et d'animation du bassin minier, l'association sollicite une aide de 10 000 € pour le fonctionnement global de l'association et de son Musée de la Mine.

Cette subvention représente 5,8 % du budget global de l'association.

N° GU	ASSOCIATION	ACTION SUBVENTIONNÉE	SUBVENTION N-1	BUDGET GLOBAL ACTION	SUBVENTION SOLLICITÉE	SUBVENTION PROPOSÉE	CONVENTION
2018*966	La Carboundero de Prouvenço	Fonctionnement général	0	172 500 €	10 000 €	10 000 €	non

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° HN 021-049/16 du Conseil de la Métropole du 7 avril 2016 approuvant le Règlement Budgétaire et Financier ;
- Les délibérations n°HN 088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 et n°FAG 002-542/16/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- L'avis de la Commission de Territoire Développement Économique, Emploi et Agriculture du 24 septembre 2018.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Le travail de l'association aux actions de promotion du bassin minier.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 10 000 € pour l'année 2018 à l'association Carboundero de Prouvenço pour le développement touristique du bassin minier, de la mémoire minière et des particularités minières de l'identité provençale.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20181011-2018_CT2_428-DE Date de télétransmission : 22/10/2018 Date de réception préfecture : 22/10/2018

Article 2 :

Madame le Président du Territoire du Pays d'Aix ou son représentant est autorisée à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits sur la ligne 3T/633/6574 de l'Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix.

OBJET : Développement économique et emploi - Tourisme et promotion du territoire - Attribution d'une subvention à l'association La Carboundero de Prouvènço pour l'animation et le développement touristique du Musée de la Mine à Gréasque

Vote sur le rapport

Inscrits	90
Votants	71
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	71
Majorité absolue	36
Pour	71
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **16 OCT. 2018**

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20181011-2018_CT2_428- DE Date de télétransmission : 22/10/2018 Date de réception préfecture : 22/10/2018
